

INTERPRÉTATION CDT

Par Cyril99 Postée le 12/06/2024 18:53

Bonjour, J'ai réalisé une prise de sang pour un renouvellement de permis et les résultats sont bons mais le résultat du CDT est de 1,7% pour max 1,7%. Pensez vous que ça va passer à la commission médicale ?

Mise en ligne le 18/06/2024

Bonjour,
Les valeurs de références du taux de CDT attendues en commission médicale concernant le permis de conduire doivent être inférieures à 1.7%.

Lorsque le taux est égal ou supérieur à 1.7% il est considéré comme positif.

N'hésitez pas à vous rapprocher de la préfecture de votre lieu de résidence pour plus d'informations.

Bien à vous
